

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 392

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 392 27 janvier 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

392

Domaine public

Le chantage

Il y a dans la politique, par définition, une épreuve des forces en présence. Epreuve des forces, et épreuve de force, conduite jusqu'aux batailles rangées des scrutins populaires.

Avant l'engagement, des manœuvres peuvent être décisives, donner l'avantage du terrain.

D'où les feintes, le bluff, les pressions ouvertes, à couvert. Admettons ! Mais dans les limites de la règle du jeu. Une de ces règles, c'est le refus de la politique du pire, de la menace d'user de moyens mortels.

Cette transgression de la règle civique, la droite, si prompte à accuser les gauchistes de vouloir « casser la baraque », la droite qui tant aime éllever au rang de vertu le sens de l'Etat, cette transgression, la droite s'y exerce aujourd'hui à un degré qui est celui du cynisme.

Son terrain, les finances fédérales. C'est le sujet numéro un de l'année 1977, mais aussi un des lieux où se prélève et se redistribue le revenu national.

Or il n'est plus à démontrer qu'à moins d'anémie pernicieuse, la Confédération a besoin de ressources nouvelles. Il est évident aussi que la TVA qui drainera ces recettes-là est un lourd impôt de consommation, impôt proportionnel et non progressif, ce qui devrait rendre son acceptation aisée à la droite et lourde à la gauche.

Mais, ultra, la droite a décidé d'imposer à l'Etat une remise en cause de ses tâches naturelles. Elle veut les caisses vides comme une manière de révolution blanche. Certes, les plus excités de cette tendance n'ont pas réussi, en apparence, lors du budget 1977 et de la discussion du paquet financier, à entraîner le Parlement.

Escarmouches perdues, sans signification. Car la bataille se joue maintenant. A la suite d'une motion bourgeoise, le Parlement va revoir son plan financier à moyen terme. Objectif : équilibre des finances en 1980, avec la TVA.

D'où, rendu public en février, un nouveau plan financier, programme de compression qui touchera les grands secteurs de dépenses : routes nationales, caisses-maladie, agriculture, etc.

La droite l'attend. Elle l'exige drastique. Elle demande qu'il s'étende au-delà de 1980. Elle (toujours la même image) veut saigner à blanc.

Par tous ses canaux d'information, elle a fait savoir qu'elle se déterminerait sur le paquet financier en fonction de l'importance des économies. Si ce chantage n'était pas compris et accepté, c'est plus d'un million (insinuation de la « Weltwoche » du 19 janvier) qui serait mis au service de la propagande pour le « non ».

Ce terrorisme déclaré devient insupportable. Il appelle une réaction claire du Conseil fédéral, pour des raisons de morale politique et aussi parce que l'accumulation des mesures impopulaires préparées a toutes les chances de renforcer le courant de « Neinsager » et de précipiter l'échec que l'on veut éviter.

Dès maintenant, il faut affirmer, contre-offensivement, que ces économies ne peuvent être imposées sous la menace. Il est bon de savoir que leur base légale sera un arrêté urgent, voté par le Parlement, et soumis au référendum.

L'opportunité de ce référendum aura à être examinée par la gauche.

L'acceptation du chantage cynique a ses limites.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Le poids des médecins sur la politique de la santé : Les impasses de la fin du siècle — Annexe de la page 1 : Le calcul de la droite — Le guide bleu-bleu; p. 4 : Genève : Une défaite nécessaire, celle de M. Vernet; p. 5 : La prime aux (sur)producteurs; p. 6 : Point de vue; p. 7 : Dans les kiosques : Les pionniers — Des Suisses ailleurs; p. 8 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Créations au rabais — Etats d'âme et états de service — Pour le maintien des droits populaires.